

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail- -Solidarité



MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA COMPETITIVITE DES MICRO, PME ET ACCES AU
FINANCEMENT EN GUINEE (PRECOP)

.....

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'une structure/cabinet de vérification indépendante du processus de compétition des plans d'affaires (CPA), des concours d'innovation et fournisseurs des services de développement des entreprises.

Date de début : 14 décembre 2020

Date limite : 04 janvier 2021

I. Contexte du Projet

La Guinée est un pays à faible revenu, bien qu'elle ait réalisé une croissance économique notable depuis 2010. L'économie guinéenne a connu de faibles niveaux de transformation structurelle et de diversification ces 20 dernières années, avec l'exploitation minière qui génère encore 80% des produits d'exportation et fournit peu d'emplois. L'écosystème guinéen des MPME est faible par rapport à celui des autres pays de l'Afrique subsaharienne. Plus de 90% du secteur privé guinéen est constitué de MPME informelles évoluant dans les secteurs de l'agriculture, du commerce ou des services, avec des salaires de moins de 50 dollars par mois, un taux d'alphabétisation estimé à 25%, et un défi majeur pour obtenir un financement adéquat. L'accès à des Services d'aide au Développement des Entreprises (SDE) tels que les centres d'incubateurs, d'accélérateurs et de démarrage reste limité pour les MPME en Guinée. Cette situation a conduit le Gouvernement de la Guinée à adopter le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 qui met fortement l'accent sur le développement du secteur privé comme une priorité absolue pour atteindre ses objectifs de lutte contre le chômage des jeunes, d'intégration des femmes et de réduction de la pauvreté.

Pour soutenir le PNDES, le Cadre de Partenariat Pays (CPP) de la Banque mondiale avec la Guinée pour la période 2018-2022 met un accent particulier sur les secteurs susceptibles de soutenir la croissance rapide des MPME. Ainsi le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un financement de 30 millions de dollar \$ de l'Association internationale de développement (IDA) dans le cadre du Projet de Renforcement de la Compétitivité des PME et Accès au financement en Guinée (PRECOP).

Le Projet vise à contribuer aux objectifs du Cadre de Partenariat Pays (CPP) en soutenant la participation du secteur privé au développement économique et en stimulant la création d'emplois et l'inclusion sociale par le développement et la croissance des MPME. Le PRECOP s'aligne sur l'« Opération Policy » de l'IFC 3.0 visant à accroître les investissements dans les pays fragiles en aidant à créer de nouveaux marchés et contribue à l'Initiative pour l'Economie Numérique pour l'Afrique (DE4A).

Le PRECOP comprend 4 composantes : 1) Appui à l'entrepreneuriat et au développement des MPME ; 2) Renforcement de l'infrastructure financière ; 3) Accès au financement de MPME, (4) Gestion et suivi de projet.

Les présents termes de référence concernent la composante 1.3 « appui à l'entrepreneuriat et au développement des MPME » dont en particulier le « soutien à l'entrepreneuriat et aux fournisseurs d'écosystèmes ».

Dans ce contexte, le Gouvernement de la République de Guinée a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour le recrutement d'une Structure/Cabinet de vérification indépendante du processus de compétition des plans d'affaires (CPA) et acteurs de l'écosystème.

II. Objectifs de la Mission

Le Projet de Renforcement de la Compétitivité des Micros, PME et Accès au Financement (PRECOP) recrute une structure indépendante de vérification du processus de compétitions de plans d'affaires (CPA) des entrepreneurs et de sélection des fournisseurs de services de développement entrepreneurial. Les objectifs globaux de la mission s'articulent autour des points suivants :

- (i) Appuyer le PRECOP à disposer d'un manuel d'évaluation et de vérification pour (i) les concours des plans d'affaires et d'innovation des MPME et (ii) le financement axé sur les résultats (contrat de performance) des fournisseurs de services de développement entrepreneurial éligibles au fonds de financement (subvention) de la Banque Mondiale
- (ii) Faire l'évaluation et la vérification du processus d'organisation et d'animation de 12 concours de plans d'affaires/innovation et du financement axé sur les résultats des fournisseurs de services de développement entrepreneurial planifié dans le PRECOP en conformité avec les termes de référence et le manuel de procédures du projet;
- (iii) Fournir une assistance technique au PRECOP dans le processus d'évaluation de la mise en œuvre et des résultats intermédiaires/finaux des activités financées dans le projet pour MPME sélectionnées dans le cadre du concours de plan d'affaires et des fournisseurs de services de développement entrepreneurial

- (iv) Valider des décaissements conformément au manuel de procédure du projet

III. Mandat et mission du Consultant

Le cabinet sélectionné sera placé sous la supervision de l'Unité d'Exécution du Projet (UEP) du PRECOP, placée sous la tutelle du Ministère en charge des Petites et Moyennes Entreprises. Il effectuera les activités techniques sous la supervision fiduciaire et opérationnelle de l'UEP. Il effectuera également un suivi permanent et une évaluation régulière des activités effectuées, et fournira un rapport mensuel à l'UEP.

De façon plus spécifique,

Il faut noter que la majorité de ces subventions sont destinées aux MPME et Start ups et aux fournisseurs de services de développement entrepreneurial (incubateurs, accélérateurs etc.).

La sélection des MPME et Start up bénéficiaires pour l'accompagnement suivra un processus d'appels à projets, d'évaluation et de sélection.

A cet effet, le Cabinet/Structure:

- Prendra connaissance des documents techniques disponibles, des accords légaux entre le Gouvernement de la République de Guinée, IFC et IDA ainsi que des accords légaux entre IFC et les Banques et/ou Institutions de Microfinance Participantes ;
 - Prendra en considération les dispositions particulières de la BM (éligibilité des Plans d'affaires PME inclus dans le processus de subvention, éligibilité et incitatifs spécifiques aux dons et prêts PME);
 - Elaborera **les critères d'évaluation** et un manuel de procédures nécessaires permettant l'évaluation, la vérification et le suivi de la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités.
 - Examinera la conformité des concours de plan d'affaire/d'innovation et la sélection des fournisseurs de services de développement entrepreneurial avec les termes de référence de l'activité et le manuel de procédures. Un rapport sera fourni.
 - Vérifiera la pertinence des éléments de tous les contrats de performance signés avec les bénéficiaires choisis par le Comité d'experts, en fournira des commentaires écrits
- Validera les résultats intermédiaires prévus dans le contrat de performance
- Décrira toutes les procédures et méthodes prévues dans le cadre de l'utilisation des fonds obtenus à l'issue de l'acceptation et financement des plans d'affaires par la Banque.

- Fournira une formation continue et un encadrement pour aider le staff du PRECOP et du CAPME dans la vérification validation et le suivi de la mise en œuvre des plans d'affaires

IV. RESULTATS ATTENDUS

Il est attendu que le consultant :

- Finalise les critères d'évaluation et vérification qui seront utilisés lors de la mission
- Livre une première version du Manuel de procédures de vérification de huit concours de plans d'affaires, deux sélections des fournisseurs de services de développement entrepreneurial pour un financement basé sur le résultat et deux concours d'innovation (Hackathons) ;
- Révise le Manuel suite aux commentaires de la coordination du projet et de la Banque mondiale jusqu'à son adoption.
- Livre un rapport de vérification indépendante du processus de finalisation compétitions de plan d'affaires (CPA), de sélection et financement des fournisseurs de services de développement entrepreneurial d'écosystème et des concours d'innovation
- Fournissent les rapports de validation des décaissements/financement intermédiaires selon les clauses des contrats de performance

Il est attendu que le rapport présente de manière claire les éléments liés aux objectifs de l'étude comme mentionné plus haut. Le rapport sera assorti de schémas et organigrammes pour faciliter la compréhension des procédures d'exécution de la vérification des plans d'affaires.

Le consultant restituera aux acteurs concernés la version finale du Manuel de procédures, des outils de vérification notamment les modes et/ou outils de vérification et l'évaluation de l'organisation des concours de plan d'affaires, innovation et de la sélection des fournisseurs d'écosystèmes qui s'y trouveront.

V. PROFIL DU CONSULTANT

Le cabinet comprend des experts au moins dans les domaines suivants : i) Investissements ou banque (dont Financements des MPME et élaboration de plans d'affaires) ; ii) Communication notamment dans le domaine des réseaux sociaux et le digital ; iii) IT / Technologie de l'Information ; iv) Gouvernance et Organisation des Entreprises ; v) Recrutement et Gestion des Ressources Humaines ; vi) Suivi et Évaluation de Projets. Chaque expert possède les qualifications suivantes :

- Diplôme de Master ou BAC+4 au moins dans son domaine d'étude et d'expertise.
- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle pertinente dans son domaine de compétence et d'expertise y compris auprès d'entrepreneurs ou de PME. Le Chef de Mission doit justifier d'un total d'au moins de 10 ans d'expérience professionnelle dont 5 ans directement en gestion de projet dans l'entrepreneuriat ou auprès de PME ;
- Solides capacités à développer des activités de programme, de planifier des événements, de préparer des présentations et de mener des activités d'audit et d'établissement de manuel de procédures techniques ;

- Solides capacités dans l'élaboration/évaluation des plans d'affaires pour des projets d'investissements de Micro et Petites et Moyennes Entreprises;
- Excellentes compétences informatiques : MS Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook), Internet et gestion de bases de données.
- Excellente capacité de communication aussi bien écrite qu'orale et de présentation en public ;
- Connaissance approfondie et à jour du milieu d'affaires locales, de la dynamique des secteurs d'activité économique et des facteurs de compétitivité de l'économie locale.
- Capacité à organiser, hiérarchiser et répondre aux délais immédiats, changeants et priorités concurrentes ;
- Haut niveau de professionnalisme, honnêteté et intégrité.
- Connaissance et compréhension des affaires économiques internationales et des tendances des financements innovants et technologie de pointe.

Le cabinet doit clairement démontrer sa capacité à conduire les activités de la Mission sur le terrain et à déployer ses experts et ressources en Guinée.

Dans le cadre de son mandat, le cabinet sera évalué selon le degré d'atteintes des résultats des Indicateurs de Performance de la Mission ci-dessus. L'offre des cabinets doit préciser le nombre de staff qui sera basé de façon permanente en Guinée, ainsi que leur temps accordé à la mission.

VI. Méthode de sélection du cabinet

Le cabinet sera sélectionné par la Méthode de Sélection Fondée sur les Qualifications des Consultants (QC) conformément au Règlement de la passation des marchés pour les Emprunteurs de la Banque Mondiale du Juillet 2016 révisé en Novembre 2017 et Août 2018.

VII. Autres informations

Les dossiers de soumissions ainsi que toutes les correspondances, les caractéristiques techniques et tout autre document à soumettre concernant le projet, seront obligatoirement rédigés en langue française.

Il est conseillé également au cabinet de la prise en compte du contenu local, à savoir le recours à la main-d'œuvre et aux fournisseurs locaux.

VIII. DUREE DU CONTRAT

Le contrat aura une durée d'un an sous réserve de l'évaluation trimestrielle satisfaisante des performances du cabinet et ce jusqu'à la fin du projet (4 ans).

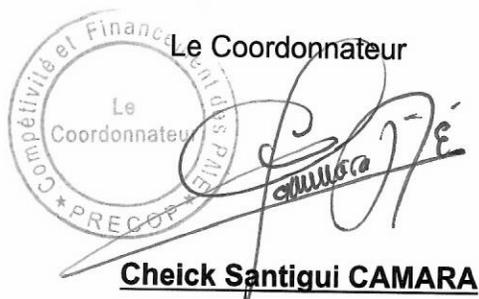
IX. Dépôt des manifestations d'intérêts

Les manifestations d'intérêt devront être déposées physiquement sous plis fermés au plus tard le 04 Janvier 2020 à 12 heures 30mn à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes. Projet de Renforcement de la Compétitivité des PME et de l'Accès au Financement (PRECOP), sis au Quartier Petit Simbaya à 150 m du CMC Flanboyant dans

l'enceinte de la Direction Nationale des PME au 1^{er} étage – Commune de Ratoma Tél :
622 623 100 / 622 18 19 38

- ❖ Du lundi au jeudi : de 9 heures à 16 heures 30 minutes
- ❖ Le vendredi : de 9 heures à 13 heures.

Le Coordonnateur



Cheick Santigui CAMARA

